

Umberto Berkani est nommé rapporteur général de l'Autorité de la concurrence

Publié le 03 avril 2025

L'essentiel

A l'issue d'un processus de sélection mené par un comité chargé d'éclairer le choix du ministre de l'économie, ce dernier a décidé de nommer M. Umberto Berkani aux fonctions de rapporteur général de l'Autorité de la concurrence pour succéder à M. Stanislas Martin, dont le mandat est arrivé à son terme.

A l'issue d'un processus de sélection mené par un comité chargé d'éclairer le choix du ministre l'Économie, des Finances, de l'Industrie de la Souveraineté industrielle et numérique, ce dernier a décidé de nommer M. Umberto Berkani aux fonctions de rapporteur général de l'Autorité de la concurrence.

Saisi pour avis sur ce projet de nomination, conformément à l'article L. 461-4 du code de commerce, le collège de l'Autorité de la concurrence a rendu un avis favorable le 12 mars 2025. Nommé pour un mandat d'une durée de 4 ans, renouvelable une fois, M. Umberto Berkani succède à M. Stanislas Martin, dont le second mandat est arrivé à son terme.

Le Président de l'Autorité, M. Benoit Cœuré, et l'ensemble de l'institution adressent leurs sincères remerciements à M. Stanislas Martin pour son engagement ainsi que pour son action au service de l'Autorité et du droit de la concurrence. Ils lui expriment leurs vœux de réussite pour la suite de son parcours professionnel. L'Autorité remercie également Mme Lauriane Lépine, rapporteure générale adjointe, d'avoir assuré la fonction de rapporteure générale par intérim à l'échéance du mandat de M. Stanislas Martin.

Notice biographique

Titulaire de l'agrégation d'économie et de gestion et d'un DEA en droit des affaires et de l'économie, Umberto Berkani a d'abord occupé, de 2004 à 2010, les fonctions de rapporteur permanent au sein du Conseil de la concurrence (devenu Autorité de la concurrence) et, de 2011 à 2012, celles d'expert national détaché auprès de la direction générale de la concurrence de la Commission européenne. Il revient à l'Autorité en 2013, où il est nommé rapporteur général adjoint. Il encadre pendant huit ans le service concurrence 1, chargé notamment d'instruire des contentieux et avis dans les secteurs de l'énergie, des transports et du BTP. Il exerce également, à compter de 2019, le rôle de référent Outre-mer de l'Autorité de la concurrence. Il devient, au début de l'année 2021, conseiller spécial auprès du rapporteur général de l'Autorité.

Depuis mai 2021, Umberto Berkani exerçait les fonctions de chef de service et adjoint au directeur des affaires juridiques au sein du secrétariat général des ministères chargés de l'environnement, des territoires, des transports, de l'énergie, du logement et de la mer.

En parallèle, il est membre depuis septembre 2019 de la Commission d'accès aux documents administratifs, au titre des personnalités qualifiées en matière de concurrence et de prix.

Rapporteur général : un rôle clé au sein de l'Autorité

Le Rapporteur général occupe une fonction essentielle au sein de l'Autorité de la concurrence. A la tête des services d'instruction, il supervise les dossiers relatifs aux pratiques anticoncurrentielles, le contrôle des opérations de concentrations et l'élaboration des avis.

Les services d'instruction de l'Autorité regroupent environ 120 personnes et se composent de six unités en charge des pratiques anticoncurrentielles, d'un service chargé du contrôle des concentrations, d'un service des investigations responsable de la détection des pratiques et de l'organisation des enquêtes, d'un service économique et d'un service de l'économie numérique, qui accompagne l'ensemble des services d'instruction sur les sujets numériques et le développement d'outils d'enquête innovants.

Arrêté du 31 mars 2025 portant nomination du rapporteur général de l'Autorité d...

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias
06 21 91 77 11
[Contacter par mail](#)